

Salaires Sacristains-Organistes

À partir du 01/12/2023

Base : 234,32%

		Révisions quinquennales en fonction de l'expérience				
Nombre d'heures/sem	Base 100%	0 ans	+ 5 ans	+ 10 ans	+ 15 ans	+ 20 ans
	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros

Rémunération MENSUELLE à appliquer :

Exemple donné pour un contrat à 1h/semaine

SACRISTAIN						
1h/sem	20,64	48,37	53,20	58,52	64,38	70,82
(SACRISTAIN-)ORGANISTE non diplômé						
1h/sem	22,04	51,64	56,80	62,49	68,74	75,59
(SACRISTAIN-)ORGANISTE diplômé						
1h/sem	22,74	53,28	58,60	64,46	70,91	78,00
(SACRISTAIN-)ORGANISTE lauréat ou 1^{er} prix d'orgue						
1h/sem	24,13	56,54	62,20	68,43	75,27	82,78

Méthode préconisée pour le calcul du salaire des employés

Ex : sacristain sans ancienneté prestant 14h/sem

48,37€ x 14h par semaine = 677,18€ par mois → x 12 mois = 8.126,16€ par an

Ex : organiste diplômé prestant 5h/sem et ayant 11 années d'ancienneté (donc 2 quinquennales)

64,46€ x 5h par semaine = 322,30€ par mois → x 12 mois = 3.867,60€ par an

Ouvriers : (nettoyeur.euse, base 40h/sem, adapté au 01/11/2023)

-RMMMGM : salaire horaire minimum garanti aux travailleurs de minimum 18 ans = 11,5049€

Loris Resinelli,
Conseiller en gestion des Fabriques d'église.